

QUE RETIENT-ON ?

Le dispositif d'accompagnement des entreprises proposé par Toulouse Métropole et ses partenaires pour s'implanter ou recruter dans l'agglomération est réactif et de qualité. Les entreprises sont plutôt bien informées des appuis possibles, et 74 % des entreprises concernées indiquent que l'accompagnement réalisé a facilité leur développement. Malgré cela, tous les projets ne parviennent pas à se réa-

liser dans l'agglomération, du fait des faibles disponibilités foncières et immobilières à destination des entreprises, tous secteurs d'activité confondus. Pour les jeunes entreprises, les pépinières et hôtels dédiés offrent des locaux adaptés à des projets évolutifs, et bien situés. Mais l'animation et l'accompagnement proposés sont jugés insuffisants, tout comme la capacité d'accueil de nouveaux projets.

Quelles préconisations ?

Dans la continuité des actions de la feuille de route 2022-2026 pour une économie innovante et durable, 3 grandes orientations ont été identifiées :

- **Flécher et développer l'offre immobilière et foncière à vocation économique**, à la fois pour les jeunes entreprises dans l'immobilier dédié de Toulouse Métropole et pour les entreprises qui s'installent dans leurs propres locaux. Les coopérations avec les territoires voisins pour le desserrement économique de Toulouse Métropole pourraient notamment être accrues, et la stratégie d'accueil des entreprises dans l'agglomération toulousaine précisée ;
- **Renforcer l'attractivité et l'efficacité de l'hébergement en pépinière/ hôtel** d'entreprise en amplifiant l'animation dans les pépinières et la qualité de l'accompagnement des entreprises hébergées, mais aussi en poursuivant la rénovation et l'équipement des locaux ;
- **Compléter et coordonner davantage l'offre d'accompagnement des entreprises.** Cet axe nécessitera des actions à la fois de communication sur l'offre et sur les priorités de Toulouse Métropole en matière d'implantation d'entreprises, de mise en visibilité des entreprises du territoire et de mise à l'étude de nouvelles aides à l'implantation et au recrutement. La coordination entre acteurs sera également à renforcer.

Et demain ?

L'élaboration d'ici 2025 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUIH) de Toulouse Métropole est l'occasion d'identifier davantage de foncier dédié au développement économique, notamment pour des activités génératrices de nuisances (BTP, logistique, industrie). En complément, le diagnostic des zones d'activité économique de Toulouse Métropole, en cours de finalisation, permettra d'engager une démarche de requalification et de densification de ces zones.

Côté pépinières et hôtels d'entreprises, le plan d'actions adopté en 2023 par la SPL Toulouse Métropole Innovation Entreprises va multiplier les actions d'animation, adapter les accompagnements proposés, et valoriser davantage les entreprises hébergées auprès des entreprises locales.

MÉMO DE L'ÉVALUATION

L'accompagnement des entreprises par Toulouse Métropole et ses partenaires : quelle valeur ajoutée ?

Le dynamisme de la métropole toulousaine attire chaque année de nombreuses entreprises sur son territoire, et contribue au développement de celles qui y sont déjà implantées. Toulouse Métropole et ses partenaires (principalement Invest In Toulouse, la SPL Toulouse Métropole Innovation et Entreprises (ex SEMIDIAS), Oppidea, la CCI 31) aident les entreprises qui en font la demande à trouver un terrain ou des locaux pour leurs activités, à recruter, ou à entrer en contact avec les acteurs les plus pertinents pour leurs projets. Les entreprises accompagnées et les acteurs partenaires ont été interrogés sur l'apport de ces aides afin de les rendre plus pertinentes.

De quoi parle-t-on ?

Les entreprises peuvent trouver un appui auprès de Toulouse Métropole et ses partenaires pour différents besoins :

- Les jeunes entreprises peuvent être accueillies avec un loyer adapté dans les 5 pépinières et les 4 hôtels d'entreprises de Toulouse Métropole, gérés par la société publique locale (SPL) Toulouse Métropole Innovation et Entreprises. Outre des locaux modulables parfois dotés d'ateliers ou de laboratoires spécialisés et des services communs, ces jeunes pousses bénéficient également d'un accompagnement dans leur projet de développement, notamment par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Haute-Garonne ;
- Toutes les entreprises qui recherchent un terrain ou des locaux pour leur activité peuvent bénéficier de conseils personnalisés, puis d'une mise en relation avec les acteurs proposant des biens à la location ou à la vente et d'un suivi jusqu'à leur installation ;
- Des contraintes techniques ou réglementaires (gestion des déchets, desserte, règles d'urbanisme) peuvent également être étudiées et levées par les services de Toulouse Métropole ;
- Enfin, les recrutements de collaborateurs peuvent être facilités, à la fois par la plate-forme **emploi.toulouse metropole.fr** qui met en lien des offres d'emploi locales et des CV, et par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de Toulouse Métropole qui propose un accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi de longue durée ;
- L'ensemble des services proposés aux entreprises est notamment accessible en ligne sur la plate-forme « Mon Entreprise Pas à Pas » (**monentreprisepasapas.toulouse metropole.fr**).

toulouse
métropole

PLUS D'INFOS

Mission évaluation des politiques publiques : mission.evaluation@toulouse-metropole.fr



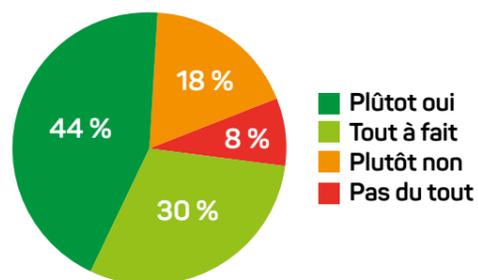


Qu'a-t-on appris ?

Les entreprises se considèrent plutôt bien accompagnées

Les ¾ des entreprises accompagnées par Toulouse Métropole et ses partenaires ont trouvé une solution satisfaisante en réponse à leur besoin, et considèrent que l'accompagnement réalisé a facilité le développement de leur activité. Cette satisfaction est plus forte pour les entreprises aidées dans leur recrutement que pour celles en recherche de locaux (50 % d'insatisfaction) : en effet, si le conseil à l'implantation est jugé réactif et pertinent, le manque de locaux et de fonciers disponibles limite les solutions proposées.

Globalement, considérez-vous que Toulouse Métropole facilite ou a facilité le développement de votre entreprise sur le territoire ?



Une information sur les appuis possibles à renforcer

70 % des entreprises interrogées ayant exprimé un besoin de locaux ou de recrutement se disent bien informées sur les accompagnements possibles par l'ensemble des acteurs du territoire. Par contre, cela ne vaut que pour 46 % des entre-

prises hébergées dans les pépinières et hôtels d'entreprises de Toulouse Métropole.

Les entreprises du territoire qui sont accompagnées pour recruter connaissent la plate-forme emploi de Toulouse Métropole (8 sur 10 l'ont utilisée pour poster une offre d'emploi), mais ce n'est le cas que pour la moitié des entreprises en recherche de locaux. Les acteurs qui conseillent les entreprises sur un des volets (recrutement, installation) n'informent pas systématiquement sur l'autre volet.

Des trajectoires résidentielles empêchées pour certains types de locaux

La grande majorité des demandes d'entreprises en matière de locaux porte sur des locaux d'activité ou des bureaux, de moins de 500 m², surtout à Toulouse. Si les demandes de petites surfaces trouvent des solutions en location, les demandes de locaux d'activité de grande surface (tous secteurs d'activité confondus), de bureaux à faible loyer, ou de grandes surfaces de bureaux en hypercentre de Toulouse restent souvent sans réponse adaptée. Des solutions sont parfois trouvées sur les territoires voisins grâce aux partenariats engagés, mais sans que cela réponde pleinement aux besoins initiaux des entreprises.

L'offre foncière et immobilière à destination des entreprises sur la métropole de Toulouse est jugée insuffisante par les acteurs comme par les entreprises, notamment pour les activités génératrices de nuisance ou consommatrices d'espace. Les stocks de bureaux (198 000 m²) et de locaux d'activité (201 000 m²) recensés en 2023 par l'observatoire toulousain de l'immobilier d'entreprise (OTIE) correspondent seulement à une année de transactions, ce que les professionnels considéraient trop faible. À contrario, l'offre de tiers-lieux, de fab-lab et d'espaces de co-working est jugée suffisante à la fois par les entreprises et par les acteurs.

Une forte demande d'hébergement en pépinière ou hôtel d'entreprises malgré des services proposés jugés insatisfaisants

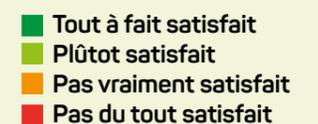
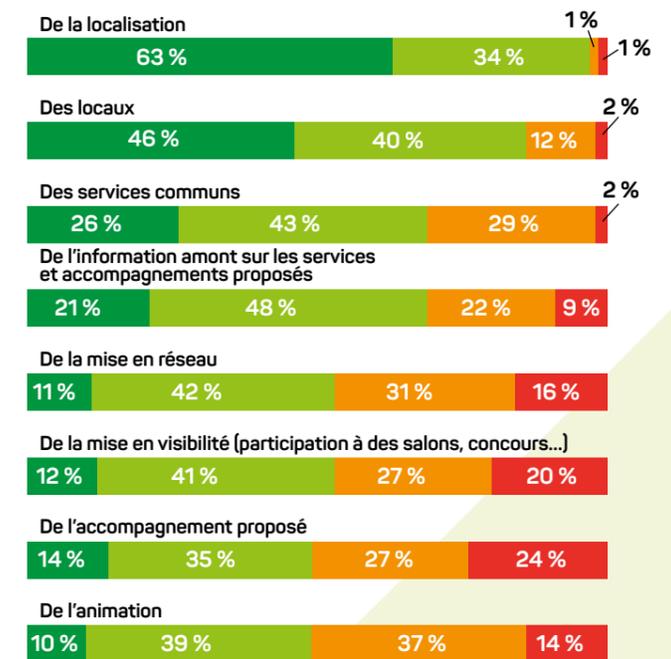
Les pépinières et hôtels d'entreprise de Toulouse Métropole font le plein, avec 100 jeunes entreprises hébergées, sans pouvoir répondre à toutes les demandes : si 28 start-ups y sont entrées depuis deux ans, 48 n'y ont pas trouvé de place.

La localisation de l'immobilier économique de Toulouse Métropole est jugée satisfaisante par 88 % des entreprises qui y sont hébergées, et les locaux par 77 % d'entre-elles. Cependant, l'animation, la mise en visibilité, la mise en réseau et l'accompagnement proposés sont majoritairement jugés insatisfaisants. 56% de ces entreprises considèrent en conséquence que leur hébergement a peu ou pas contribué au développement de leur activité.

Une coordination entre acteurs satisfaisante

La répartition des rôles entre les différents acteurs publics qui accompagnent les entreprises est claire pour les acteurs comme pour les entreprises. Cependant, les temps d'échange entre acteurs sont limités, ce qui ne permet pas de bien connaître les évolutions des dispositifs et des projets de chacun.

Concernant la structure d'hébergement où vous êtes accueilli, êtes-vous satisfait :



QUELLE MÉTHODOLOGIE ?

Cadrage



Un Comité technique, mis en place pour accompagner l'évaluation, a réuni les directions de l'action économique et de l'emploi de Toulouse Métropole, Invest In Toulouse, Toulouse Métropole Innovation et Entreprises, la CCI, la Chambre de Métiers 31 et Oppidéa. Ses propositions de thématiques à étudier dans le cadre de l'évaluation et de méthodes pour recueillir les points de vue des entreprises ont ensuite été validées par les élus en charge de l'économie et de l'emploi en revue de projets économiques.

Collecte des données qualitatives et quantitatives



L'évaluation s'est basée sur :

- un questionnaire en ligne envoyé aux entreprises accompagnées récemment par Toulouse Métropole et ses partenaires (125 réponses) ;
- 40 entretiens avec des entreprises accompagnées, illustrant la diversité des besoins et des solutions proposées ;
- 16 entretiens avec les acteurs proposant un accompagnement aux entreprises sur le territoire de la métropole de Toulouse.

Le + : 165 entreprises consultées dans le cadre de l'évaluation, dont 100 hébergées dans l'immobilier économique de Toulouse Métropole

Analyse et préconisations



Les résultats de l'évaluation ont été partagés avec le comité technique, pour être affinés et en tirer des propositions de préconisations. Ils ont ensuite été restitués pour validation et décision aux élus en charge de l'économie et de l'emploi dans le cadre d'un Comité de Pilotage. Les résultats de l'enquête auprès des entreprises ont été adressés directement aux entreprises rencontrées.